

# **Sénégal : Les femmes réinventent leur citoyenneté et affirment leur leadership**

*Par Mamadou Ndiaye, coordinateur d'Enda Graf (Sénégal)*

Pendant longtemps la femme a occupé, dans les sociétés africaines, des rôles périphériques qui les confinaient plus dans les tâches domestiques. Elles n'étaient pas directement impliquées dans les processus de prise de décisions même si elles pouvaient d'une manière ou d'une autre les influencer. Le pouvoir de décision appartenait aux hommes. Les sociétés de l'époque étaient caractérisées par une stabilité relative avec des structures simples, des styles et modes de vie à hauteur d'homme, des schémas économiques peu complexes. Ainsi, une distribution hiérarchisée des rôles contribuait à garantir la cohésion sociale. Les fondements culturels de l'organisation sociale étaient sources d'équilibre. Paradoxalement, ces valeurs fondatrices de la société africaine de l'époque favorisaient l'exclusion de certaines couches de la population, notamment les femmes. Ces dernières ont été en dehors des espaces d'apprentissage des savoirs et des savoir-faire. Que de pré-supposés culturels qui ont entretenu, alimenté les préjugés défavorables à l'émancipation de la femme et son affirmation comme actrice majeure dans les sphères de prise de décisions !

Le statut de femme au foyer nécessitait beaucoup plus des apprentissages domestiques circonscrits dans des espaces privés. Cette vision de la femme est à la base de mécanismes assez fins et subtils qui ont contribué à les exclure de leur citoyenneté. L'école, principal outil, d'acquisition de connaissances et de compétences était réservée aux hommes à qui revenait la gestion des affaires de la cité.

La modernisation de la société et la complexification des contextes de vie marqués par la monétarisation de l'économie ont porté un sérieux coup à l'organisation des sociétés. Des processus de décomposition et de recomposition sociale se sont opérés redéfinissant les rôles et les statuts. La redistribution des tâches sociales et économiques ont amené progressivement l'homme et la femme à changer de posture.

La démocratisation de la vie sociale et politique avec, à la clef, la décentralisation, qui a conféré aux collectivités locales et aux populations des responsabilités dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement local, a renforcé la participation des femmes dans l'élaboration des règles du jeu politique.

Les dernières décennies ont été marquées dans les pays du Sud, notamment le Sénégal, par une affirmation de l'économie de marché qui a fortement influencé le cours de la vie.

La plupart des ouvriers des usines et des petites et moyennes entreprises se sont retrouvés au chômage à la suite de la fermeture de leurs entreprises. Les contre-coups des programmes d'ajustement structurel adoptés par l'Etat du Sénégal sous la dictée de la Banque Mondiale et du FMI ont eu des effets désastreux qui ont contraint beaucoup de pères de familles au chômage.

Les femmes ont, dans ce contexte de difficultés économiques, pris d'importantes initiatives en termes de stratégie de survie pour faire face à la crise. Ainsi, elles se sont organisées au sein de groupements de promotion féminine et entreprennent diverses activités de production et de commercialisation qui ont un impact réel sur la survie du groupe familial et partant même sur le développement local qu'elles ont contribué à influencer positivement.

La teinture, la couture, le micro-jardinage, le petit commerce de détail et le commerce de gros se sont progressivement développés. La mise en place de systèmes de micro-crédits auto-gérés par les groupements de femmes ont accompagné les activités et constitué la principale source de financement des initiatives économiques individuelles ou collectives portées par les femmes.

Les femmes émergent dans cette situation comme chefs de ménage qui participent effectivement à la gestion de la famille. Leurs capacités financières leur confèrent un pouvoir d'achat qui modifie leur posture traditionnelle, de second rôle et de femme au foyer. Elles sont consultées dans les familles sur tout ce qui intéresse la vie familiale : l'éducation des enfants, la santé et l'organisation de la vie du groupe. Les femmes assurent à l'heure actuelle 80% des charges des familles. Ce qui engendre une reconfiguration des rapports sociaux.

Le statut d'entrepreneurs les amène dès lors à recouvrer leur citoyenneté perdue ou confisquée. La mise en réseaux de leurs organisations et leur regroupement au sein de collectifs de plusieurs milliers de femmes leur permettent de mettre en cohérence leurs initiatives à travers des espaces de concertation qui renforcent leur positionnement comme actrices reconnues participant effectivement à tous les niveaux du processus de développement de leur localité.

Lors des dernières élections locales, les groupements de femmes ont réussi, après s'être concertés, à transcender les considérations partisans pour appuyer et promouvoir la candidature de leurs consœurs au poste de conseillères municipales. Elles comptent aujourd'hui des représentantes dans les conseils municipaux, ruraux et régionaux. Elles contrôlent des commissions de travail où elles jouent des rôles prépondérants dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes.

Affirmant leur rôle d'avant-garde dans les alternatives éducatives et sociales porteuses, les femmes, face aux difficultés d'accès aux soins des familles en cas de maladie, ont mis en place des mutuelles de santé qui constituent un moyen pour les adhérents de se soigner et de faire soigner leur famille à moindres coûts. Les mutuelles de santé des femmes se sont progressivement positionnées comme instruments qui promeuvent des actions d'une portée politique et sociale majeure. Grâce à leurs mutuelles, les femmes sont représentées dans les comités de santé qui ont pour fonction la gestion des centres de santé, le recouvrement des coûts, la vente des médicaments, la tarification.

Elles contribuent dès lors au développement d'un dispositif de santé communautaire qui valorise la participation des populations. La santé étant une compétence transférée aux collectivités locales, les femmes, par leur implication, sont partie prenante des stratégies communales de promotion de la santé des populations qui figurent en bonne place dans les programmes de développement local. Elles ne sont pas simplement des consommatrices de services, mais des maillons essentiels d'une vaste chaîne du système social.

Les femmes ont, à travers leurs initiatives économiques et leurs organisations, posé d'importants jalons dans l'impulsion d'un mouvement social citoyen. Par le biais des réseaux organisés qu'elles ont mis en place, elles ont aménagé des espaces intégrateurs qui facilitent un dialogue constructif entre les différents acteurs. Leur posture stratégique actuelle a favorisé la rupture avec des politiques « cloisonnantes » et exclusives. Elles valorisent au quotidien les démarches de construction d'une société plurielle où chacun apporte et participe à partir de

ses compétences et capacités. Elles réinventent de nouveaux modes de gestion de la cité en promouvant des « quartiers qui intègrent » c'est-à-dire des quartiers citoyens.